Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260402-2026_046-DE

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

VILLE DE SAINT-FLORENTIN

N° 2026_046

Membres en exercice : 27

Conseillers présents à la séance : 25 + 1 pouvoir

Date de publication : 03/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

Le **2 avril 2026** à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 mars 2026 dans les formes et délais prévus au Code Général des Collectivités Territoriales**.**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves DELOT, Daniel MAILLARD, Michelle DAM , El Kabir CHARTI, Christine ROY, Eddy BERTHIER, Roselyne ETIENNE, Frédéric CEBRUNSKA, Béatrice WILLEMS, Anne-Marie GRUET, Françoise GAU, Chantal SEUVRE, Johannès DAM, Mireille DELOT, Yvon BELLEMANIERE, Philippe TIRARD, Alain MOUTURAT, Laure GUERCI, Gorette CEBRUNSKA, Bouchaïb CHIDMI, Christian GIBIER, Christophe LECOMPTE, Emilie GROETZINGER, Mathieu BAUDRILLARD, Rodin TAMBURINI
ÉTAIT REPRÉSENTÉE : Sophie GRUNY
ÉTAIT ABSENTE : Laurence BROSSET

Mme ROY et M. CEBRUNSKA ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :
Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration du collège Marcel AYMÉ

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Contenu de la proposition

Considérant que la commune est membre du Conseil d'Administration du collège Marcel AYMÉ ;

Considérant que la commune doit être représentée auprès de la Commission Hygiène et Sécurité de ce collège ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des deux représentants de la commune auprès de cet établissement ;

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 089-218903458-20260402-2026_046-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** le représentant suivant pour la commune auprès du Conseil d'Administration du collège Marcel AYMÉ **:**
  - Daniel MAILLARD

- **DÉSIGNE** le représentant suivant pour la commune auprès de la commission Hygiène et Sécurité du collège Marcel AYMÉ **:**
  - Daniel MAILLARD

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A SAINT-FLORENTIN, le 3 avril 2026
Le Maire, Yves DELOT,